FRC 13521

DÉCOUVERTE

DES RUINES

D'UN MONUMENT TRIOMPHAL,

Qui a existé, depuis environ l'an 560 avant J. C., dans la très-antique cité de DIVIO, aujourd'hui DIJON;

PAR ANTOINE, ANCIEN INGÉNIEUR A DIJON.

EXTRAIT DES NUMÉROS 110 ET 112
DU *JOURNAL DES BATIMENS ET DES ARTS.*

SE TROUVE A DIJON,
Chez COQUET, libraire;

Et à PARIS, au Bureau d'abonnement du JOURNAL DES BATIMENS rue de Sèves, n°. 1039, F. G.

VENDÉMIAIRE AN X.

Case FRC 13521

THE NEWBERRY LIBRARY

ANTIQUITÉS.

Les murs et les trente-trois tours qui formèrent les fortifications du *Castrum Divionense*, et qui furent construits par ordre de l'empereur Aurélien, le restaurateur des Gaules, vers l'an 273, renferment dans leurs fondations les archives et les vrais titres de l'antiquité, de la richesse et de la puissance de la cité de *Divio*. Ces archives sont aujourd'hui, en grande partie, détruites ; et ceux qui y portèrent le marteau, ne furent jamais capables de déchiffrer les monumens nombreux et extrêmement intéressans qui périrent sous la violence de leurs coups. Tel est le sort des productions de l'art : elles ne paroissent que lentement par les efforts du génie, et elles périssent avec précipitation à la première obscurité que produit immanquablement l'ignorance unie au pouvoir.

Je dirai après un de nos orateurs, le citoyen Guiraudet, que : « la recherche des monumens, présente « des matériaux et des bases pour l'histoire ; moyens « lents, mais sûrs d'éclaircir les événemens et leurs « dates, d'arracher à la vérité son secret, enfoui sou- « vent comme elle ; de demêler dans ce que le temps a « respecté, les traces de ce qui a disparu, et de fournir « à cette classe de savans, explorateurs ingénieux « d'autant plus utiles qu'ils sont armés des nombreux « souvenirs du passé, l'occasion de l'épier encore, et « d'après ces monumens altérés, d'en fixer à jamais le « phénomène d'une manière inaltérable. »

C'est à cette manière de penser, que nous devons les intéressantes descriptions que nous ont données M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, M. Baudot, un des plus dignes maires qu'il y ait eu en cette ville, et M. Legoult-Gerlans, qui a tant fait de sacrifices pour le sontien des sciences et des arts parmi nous. Ces hommes distingués virent dans la poussière et les décombres des trois tours antiques du *Castrum Divionense*, qui étaient placées l'une où se trouve aujourd'hui la chapelle de la maison nationale, la seconde à la maison appartenant au citoyen Miele, joignant l'école centrale, et la troisième contre la glacière du ci-devant logis du roi; c'est de là que sont sortis les nombreux morceaux d'arts qu'ils nous ont conservés par le moyen de la gravure et de leurs descriptions.

Si mon faible crayon et mon burin plus faible encore, ne furent pas inutiles à M. Legoult-Gerlans, pour les deux ouvrages qu'il a fait imprimer vers la fin de sa vie, je lui dois de mon côté les connaissances qui me mettent à même aujourd'hui de faire connaître au public toutes les ruines qui se sont trouvées dans les fondations d'une des mêmes tours, qui était au midi du cœur de Saint-Étienne, et dont la démolition s'est faite en 1781. Pour cette fois, je me bornerai cependant à six fragmens; qui, par leur ensemble, attestent de la manière la plus positive, l'existence d'un monument du plus grand intérêt.

Jusqu'à l'année 1781, on a pu voir la partie intérieure d'environ neuf à dix pieds hors de terre, d'une des trente-trois tours rondes dont l'historien Grégoire de Tours a donné la description dès le sixième siècle. Sur cette construction, réduite de plus des deux tiers de sa première élévation, les anciens religieux de l'ab-

baye de Saint-Etienne élevèrent, dans le douzième siècle, un clocher en tour carrée, dont l'histoire se trouve rapportée par M. Fyot, dernier abbé commandataire de cette église, et dont je me propose de m'occuper un jour. Ce vieux clocher nuisait à la clarté de l'église et occupait avec de vieux bâtimens ruinés un terrein que les chanoines voulurent utiliser, en y faisant élever le bâtiment que l'on voit aujourd'hui.

Un des premiers morceaux que les ouvriers, en démolissant, découvrirent, fut la partie de corniche marquée A sur la gravure ci-jointe. Elle est très-riche, d'une magnifique composition, qui ne peut convenir qu'à un édifice de la plus grande importance. Elle a deux pieds de hauteur ; les consoles sous la soffitte, qui supportent la cimaise supérieure, ont cinq pouces de largeur et sept d'espacement, ce qui fait un pied de milieu en milieu de chaque console. Cet accord avec le pied droit qui se trouve dans toutes les ruines de nos tours, prouve que cette mesure est bien ancienne et que les Gaulois l'avaient adoptée. Avec un peu d'attention on trouvera sur mes gravures des échelles, au moyen desquels je peux épargner des explications ennuyeuses. Une chose bien remarquable pour les gens de l'art, c'est que la corniche en question n'a point de larmier. Cette suppression n'est certainement pas ni de style romain, ni de style grec, mais bien de celui des étrusques.

Le fragment qui vient ensuite, et se trouve marqué B, comprend une partie de frise avec son architrave audessous. Il est dans telles mesures, tel dessin, telle exécution, qu'il assortit parfaitement avec la corniche. On voit à la frise un monstre marin, auquel manque la tête. A la partie supérieure de l'architrave, on voit

un ornement courant, qui figure les vagues d'une mer agitée. Voilà des signes qui indiquent que le monument a rapport à une expédition maritime.

Le troisième morceau de ruine s'assortissant encore aux deux premiers, et désigné par la lettre C sur mes gravures, présente une retombée de l'archivolte d'une première niche à main gauche. Sur le timpan et au-dessus de l'emplacement de l'imposte qui n'existe pas à ce morceau, est un trophée suspendu, composé principalement d'un masque de théâtre, et d'autres objets qu'on ne distingue pas bien. L'archivolte est décorée par les bas d'un bouclier oval, et plus haut d'un grand oiseau, dont la queue et le col assez longs, assurent que c'est un paon. La partie concave du cerveau de la niche montre les extrêmités des nervures d'une grande coquille.

Le quatrième morceau, marqué D, donne le cerveau d'une autre niche; il est surmonté à la clef par un vase en cassolette, avec des feuillages de chaque côté. Les têtes et parties du corps de deux grands oiseaux faisant répétition et symétrie avec le paon de la première niche, se distinguent très-bien. Celui de ces oiseaux qui est à gauche, semble becqueter des fruits. La concavité du cerveau de la niche est remplie par une grande coquille.

Le cinquième fragment de notre ruine, marqué E, forme le tympan et les retombées des arcs de chaque côté. Il offre le prolongement de l'arc et de la coquille du morceau précédent. Sur le tympan dans un cadre ravalé on voit un buste dans une bonne pose, ayant du mouvement; mais dont je ne puis donner la moindre explication. Plus haut, dans un petit cadre, on voit les pattes et les queues d'oiseaux de médiocre grandeur.

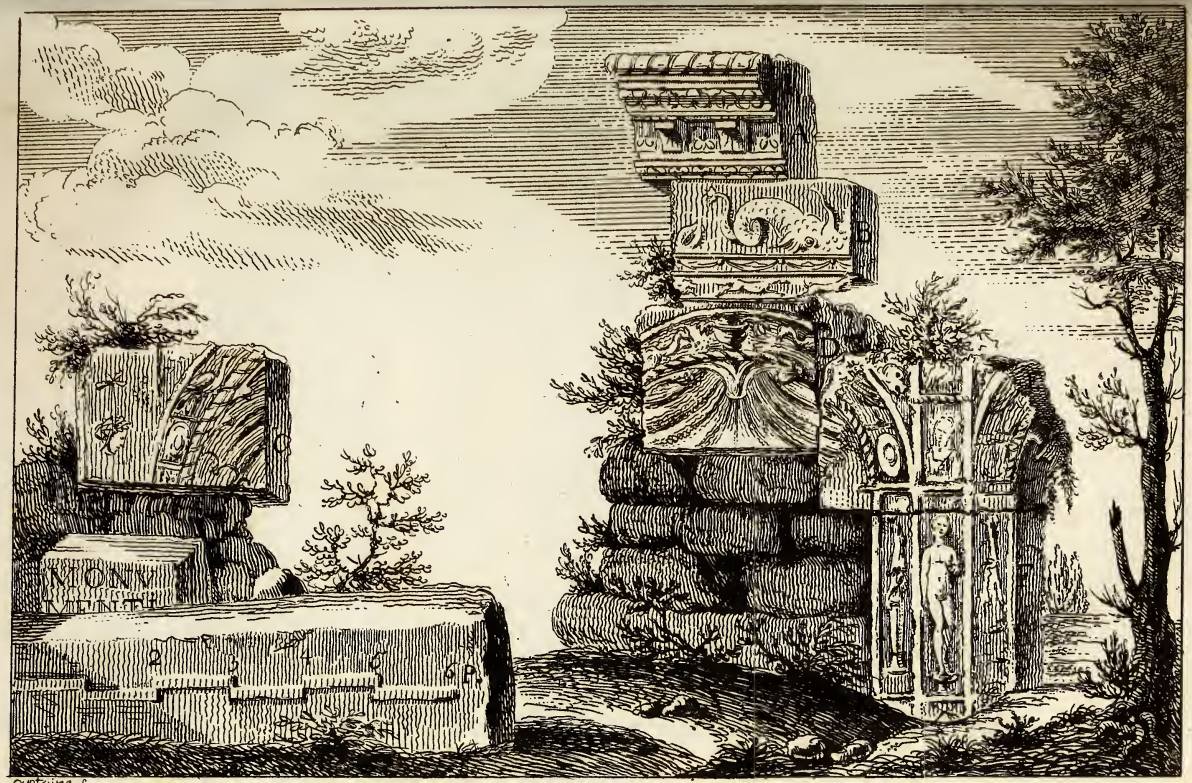

Antoine J.

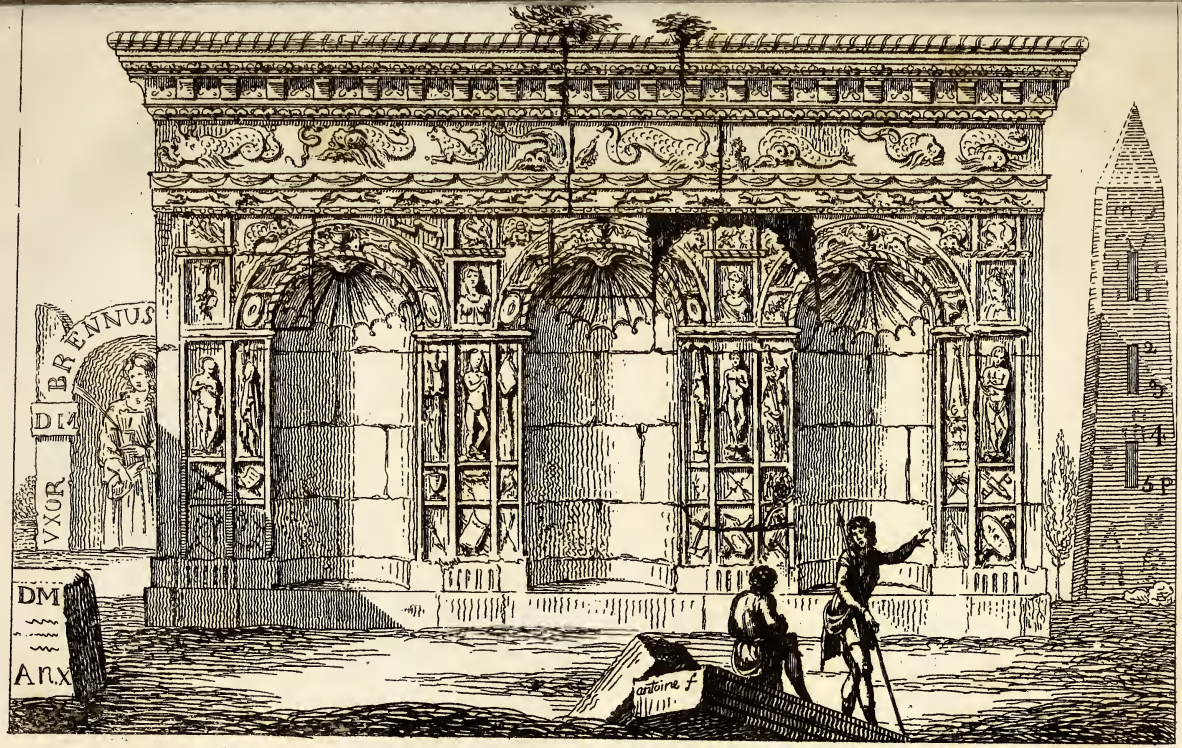
BRENNUS
DM
VXOR
DM
Anx
antoine f

Sur l'archivolte on voit à gauche la tête d'un dauphin, et à droite un objet dégradé qu'on ne peut reconnaître. Le surplus de la décoration est comme à la première retombée, et s'accorde avec le quatrième morceau de la manière la plus parfaite.

Le sixième fragment de notre riche édifice, marqué F, est un jambage commun entre la niche du milieu et celle à main droite. Il est décoré sur le devant par un génie nu, posant sur un pied-douche en forme de vase. Aux deux côtés, le jambage est à pan-coupé; l'on y voit des pentes de draperies et des sculptures qu'on ne distingue pas aisément.

Ces six fragmens en pierres de taille, quoique dégradés en bien des endroits, sont bien traités du côté du dessin, et ils m'ont offert la plus grande facilité pour imaginer le complètement et la restitution de tout le monument, ainsi qu'on en peut juger par ma seconde gravure. Je n'ai pas cherché les moyens de faire la restitution des figures dont probablement les trois niches étaient remplies, parce que je n'aurais pu y parvenir que par l'imaginatton; ce qu'il est bon d'éviter quand on n'a pas assez de données pour pouvoir se flatter d'approcher du vrai. Il a fallu que j'allongeasse par le bas la hauteur des pieds-droits pour donner aux niches la proportion convenable. Je n'ai élevé le monument que par le moyen d'un simple socle, et en cela, j'ai peut-être tort; car une si riche décoration semble exiger l'assortiment d'un magnifique soubassement; mais d'un autre côté j'ai cru devoir préférer de traiter mon sujet de la manière la plus modeste qu'il ait pu exister.

Les fragmens qui nous occupent, sont à présent incrustés dans un des murs du jardin de la maison de cette ville, qui fait l'angle des rues Berbiscy et du Chaignot.

Ils y sont disposés sans le moindre ordre, point de goût, ni la moindre connaissance de l'art, et très-grossièrement maçonnés avec trente-deux autres fragmens dont je rendrai compte par la suite. C'est bien mal entendre les arts que de noyer dans un mur blanc ces sortes de morceaux, sans aucun rapprochement entre ceux du même monument; alors ils paroissent d'une noirceur désagréable. On ne peut en voir les profils, les lits, les joints, la nature de la pierre, y reconnaître les empreintes des outils. Ce n'est pas ainsi que les Italiens accueillent ces sortes de fragmens; on en voit des grouppes dans leurs jardins, qui font des points de vue aux extrêmités des allées. Ils sont simplement posés d'une manière pittoresque, se touchant les uns les autres, étalés pyramidalement, et chacun pouvant être vu de tous les côtés; de plus, on les entretient propres et bien nétoyés, sans cependant les altérer par des grattages.

Le monument en question ne présente ni colonne, ni aucunes des idées de l'art des Grecs et des Romains; il est évidemment d'une date antérieure à ces arts; vu encore qu'il se rapproche un peu du style égyptien. Il n'y a point ici de grandes masses, mais au contraire des divisions par des cadres, comme sont les ouvrages en menuiserie. Les divisions formées par les différens blocs de pierre, semblent avoir contribué pour quelque chose au dessin de l'édifice. Or, cette pratique de l'art, est évidemment celle des Étrusques à l'époque où *Bellovèse* vivait dans les Gaules, et qu'il se disposait pour son expédition au-delà des Alpes.

On sait combien les Étrusques furent habiles dans la fabrication des vases de terre cuite; ils les faisaient d'une finesse et d'une légèreté merveilleuse; ils étaient

couverts au-dehors de très-belles figures nues, dessinées avec tant de grace, que les fragmens de cette terrerie, sont aujourd'hui recherchés et gardés dans les cabinets Le monument en question rappelle parfaitement les procédés qui donnèrent tant de réputation à ces sortes de vases. En 1761 je traversai ce pays là, et j'y remarquai des vestiges et des fragmens de monumens antiques exactement conformes à ceux dont je parle.

On n'ignore pas que *Bellovèse*, avec une armée nombreuse de Gaulois, fit, en l'an 566 avant J. C., la conquête de toute l'Étrurie, d'une grande partie des côtes de la mer Adriatique; qu'il y forma un grand état, sous le nom de *Gaule Transalpine* par rapport à nous; que cet état s'est maintenu avec gloire et prospérité pendant près de trois cents ans.

N'est-il pas très-vraisemblable que l'édifice que nous venons de décrire, est un monument triomphal, élevé pour perpétuer les victoires de *Bellovèse* en Étrurie ? que des artistes du pays vaincu, bien plus habiles que ceux des Gaules, en furent les ouvriers. Les monstres marins de la frise, les ornemens figurant les vagues de la mer, le dauphin, ne désignent-ils pas les expéditions de *Bellovèse* sur cet élément? le masque ajusté en trophée indique que le pays vaincu avait l'usage des jeux scéniques. Les paons rappellent l'emploi qu'en faisaient les Étrusques, pour garder leurs places de guerre; car dès que ces oiseaux appercevaient quelqu'un, ils ne manquaient pas de crier. Les boucliers et les vases, si renommés en Étrurie, me semblent suffisans pour donner du crédit à mon sentiment. Si tous les détails de nos six fragmens étaient un jour soigneusement examinés par un habile antiquaire, je ne doute

pas qu'il n'y trouvât bien d'autres preuves toutes concordantes aux victoires de *Bellovèse*.

Brave, autant que prudent, le héros de son siècle, négociateur profond, vainqueur et législateur de l'Étrurie, qui par-tout établissait sous les ailes de la victoire, l'ordre, la sûreté, la tranquilité, la justice et le bonheur; réveillant dans tous les cœurs l'amour de la patrie; ce grand homme enfin, élevé par ses vertus à la plus haute puissance, étoit né dans le pays des Lingons. Les auteurs qui ont écrit des antiquités de Langres, en conviennent, et aucun n'a indiqué cet ville, qui n'existait peut-être pas de son tems, pour le lieu qui lui a donné le jour. Un sommet de montagne n'est pas fait pour attirer naturellement des nombreux habitans; mais très-bon pour en faire une forteresse. Les Romains, six cents ans après la mort de *Bellovèse*, s'en saisirent, lui donnèrent le nom d'*Audematum*; nom nouveau et romain, pour désigner une ville nouvelle et de fondation romaine.

Les anciens ont très-raisonnablement placé les villes les plus populeuses dans les endroits les plus fertiles, les mieux arrosés, les plus propres aux fabriques, à la navigation et au commerce. Or, l'emplacement de *Divio* (Dijon) est, sous tous ces rapports, bien supérieur à ceux de Langres, Besançon, Autun et Alise, dont cependant l'ancienneté n'est pas disputée. Admettons, si l'on veut, que ces territoires peuvent avoir été habités dès la même époque; mais il est bien certain que celui de Dijon a soutenu un plus grand nombre d'habitans, et par conséquent une bien plus grande ville, toutes choses politiques d'ailleurs égales. Ce serait une idée contraire à la marche de la nature et de l'intérêt humain, que de penser le contraire.

Si les réputations et renommées d'Autun, Besançon, Alise et Langres l'ont emporté par la suite sur celle de Dijon, rien n'est moins étonnant, et on en sait les raisons. Des établissemens religieux et d'éducation furent prodigués à l'excès aux Autunois et aux Visontinois. Des fabriques nombreuses d'étoffes de laine, venues des débris d'Alise, avec des établissemens militaires, donnèrent de l'existence à Langres, et Dijon perdit ce que ses voisines gagnèrent. Son sol gras pour la nourriture des bêtes à cornes, trois cours d'eaux et des fontaines, que le mot *Divio*, en celtique, désigne très-bien; des mines de fer pour alimenter nombre de fabriques; des moyens de bâtir les plus abondans; une rivière bien supérieure pour la navigation à celles qui mouillent le pied des murs de Besançon et d'Autun, obstruées par des rochers et trop impétueuses par l'excès de leur pente (1); un sol admirable pour la culture de la vigne : tous ces avantages rendirent *Divio* la plus puissante ville des Lingons au tems de *Bellovèse*. Ce héros, étant né chez ce peuple, *Divio*, je pense, peut lui avoir donné le jour, et ses habitans voulant s'en glorifier, lui auront élevé le monument que je viens de décrire. La vraisemblance est très-forte, ce

(1) Presque toutes les rivières furent navigables jusqu'au tems où l'on commença à construire des moulins à faire farine. Il est certain, par ce qu'en a dit Vitruve, que les Romains faisaient usage de cette invention sur les petites rivières, et Grégoire de Tours fait même mention de ceux qui existaient de son tems à Dijon, sur la petite rivière de Suzon. Alors il n'y en avait point sur la rivière d'Ourche qui est bien plus forte, et qui, sûrement était navigable. Il est évident que pendant long-tems les moulins ne furent établis que sur les petites rivières où ils n'exigent presque point de dépense; il ne faut alors ni déchargeoire, ni double courant d'

me semble ; depuis vingt ans que je suis dans les sentimens que je viens d'exposer, mes recherches n'ont rien pu découvrir qui leur soit contraire, et aujourd'hui qu'un nouveau *Bellovèse*, un héros couvert d'honneur et de gloire, appelle l'attention de l'univers, j'ai pensé ne plus devoir différer la publication de la découverte du trophée en question, qui, s'il avait été conservé jusqu'à ce jour en son entier, eût fait la renommée de notre ville et la preuve de toute sa vénération pour les vertus qui animent le cœur des grands hommes.

Par le citoyen J. ANTOINE, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre des sociétés des sciences et arts, de Dijon et Besançon.

DE L'IMPRIMERIE DU JOURNAL DES BATIMENS CIVILS.